

# PLEIN SOLEIL

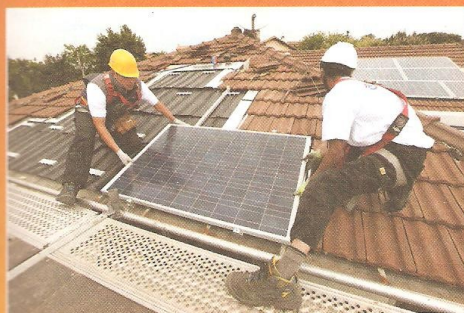
www.plein-soleil.info

Trimestriel - n°27 / Octobre 2010 7€

Le magazine des énergies renouvelables dans le bâtiment

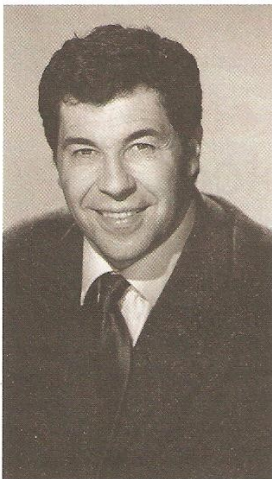


## CUS Habitat Le solaire transcende l'habitat social



## Le photovoltaïque dans la tourmente

Rapport Charpin,  
baisse des tarifs, rabet du  
crédit d'impôt, CEIAB ...



▲ Daniel Bour



▲ Richard Loyen



▲ Thierry Lepercq



▲ Ariane Vennin

an pour un ménage se chauffant à l'électricité les charges supplémentaires qui pourraient être répercutées sur la facture des consommateurs (soit 1,5 milliards d'euros par an dès 2012), si rien n'était fait ». Le pouvoir d'achat en toile de fond !

## Un nouveau coup de butoir scandaleux

« Ce rapport a été commandité pour crédibiliser la notion de bulle spéculative. Tout cela est un faux prétexte. Je trouve en effet l'argument spéculatif particulièrement spécieux dans cette affaire surtout quand on voit le niveau des subventions allouées au nucléaire depuis quarante ans dans ce pays. C'est un fait, les lobbys ont bien fonctionné » vilipende amèrement l'avocate spécialisée dans les énergies renouvelables Ariane Vennin qui a dénombré pas moins de six arrêtés publiés lors des huit derniers mois concernant les tarifs d'achat. « Ils font de la com. Le problème est que ces revirements permanents laissent la filière décomposée et dénotent une absence de choix clairs, de visibilité à long terme. Ce nouveau coup de butoir supplémentaire m'apparaît comme scandaleux et risque de mettre à mal cette filière naissante » poursuit-elle vindicative.

Francis Hildenbrand, porte parole du SYNAIP (Syndicat National des Installateurs Photovoltaïques) s'agace lui aussi du cynisme du gouvernement sur ce dossier. « Voilà qu'on nous refait le coup de la spéculation. Avec

une telle propagande, les PME du photovoltaïque que nous représentons vont avoir du mal à se faire entendre du grand public. Et pendant ce temps, certains continuent à s'en mettre plein les poches». Pour le SYNAIP, ce nouveau projet d'arrêté est une prime au développement des grosses centrales au sol portées par les grands groupes. « Cet arrêté tue l'intégration en toiture » assure péremptoire Francis Hildenbrand.

## Le secteur des toitures en grandes difficultés

Sans être aussi excessif, Thierry Lepercq, PDG de Solaire Direct note tout de même que le secteur des toitures photovoltaïques non agricoles, hors particuliers s'entend, se trouve déjà en grandes difficultés. « Ce domaine d'activités a déjà été affecté par le passage des 60 à 42 centimes d'euros le kWh. Avec -12% supplémentaire, de nombreux projets vont devenir non économiques notamment dans le nord de la France. Il y a là d'ailleurs quelque chose de paradoxal. La France a ciblé le développement du solaire photovoltaïque sur les toitures et voilà que maintenant le consensus est bizarrement remis en cause. Quid des toitures sur les lycées par exemple. Je comprends les réactions d'incompréhension, de désespoir.»

Richard Loyen, secrétaire général du syndicat des professionnels du solaire

Enerplan, confirme cet état de fait. « La première révision de tarifs en janvier dernier avait déjà provoqué un recul de 10 % des demandes de raccordement au premier trimestre et de 30 % au cours du deuxième ». Que va-t-il se passer demain avec ce nouvel ajustement de 12% qui porte la baisse cumulée depuis le début de l'année à 42% tout de même ?

Daniel Bour, le PDG de Sunnco Grands Comptes, qui ne se dit pas surpris par ce qui arrive, affiche sa profonde déception. « Le gouvernement tape d'abord pour discuter ensuite. C'est un manque de respect absolu des entreprises. Le pire est que nous sommes tous d'accord sur un ajustement nécessaire des tarifs. Cette manière aveugle et unilatérale de procéder est en totale incohérence avec les discours du Grenelle sur la création d'une filière, la création d'emplois. Nous venons de créer plus de dix mille emplois en peu de temps. Cela n'est pas pris en compte » vilipende le chef d'entreprise.

## Les sources de financement se tarissent sous les coups de butoir des annonces gouvernementales

Autre grief : les chiffres farfelus sur lesquels s'appuie le ministère. « Dans la liste d'attente, ils confondent les